

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 15 AVRIL 1972

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DE M. PAUL ST. PIERRE,
SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES, CHEF DE LA DÉLÉGATION
CANADIENNE D'OBSERVATEURS AUPRÈS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISA-
TION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA) À
WASHINGTON, DU 11 AU 20 AVRIL 1972

Monsieur le Président et distingués délégués,

C'est avec grand plaisir que je transmets à cette Assemblée les salutations et les bons voeux du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, l'Honorable Mitchell Sharp, qui m'a accordé l'honneur de diriger la délégation canadienne à cette occasion. C'est la première assemblée générale de l'Organisation des États américains à laquelle le Canada participe depuis son accréditation en qualité d'observateur permanent auprès de l'OEA le 2 février.

La Mission d'observation permanente du Canada a ouvert ses portes ici à Washington il y a un mois. Dans un avenir prochain, un ambassadeur sera désigné comme notre observateur permanent.

C'est donc là pour nous une occasion notable, car le Canada recherche des liens plus étroits avec les pays de l'Amérique latine, et une association plus étroite avec les institutions et organismes latino-américains.

J'aimerais exprimer à l'Assemblée, au Conseil permanent et au Secrétaire général la reconnaissance du Canada pour l'appui qu'ils ont bien voulu donner à nos efforts.

Peut-être avons-nous paru hésiter à épouser la cause de l'OEA. Il y a longtemps peut-être que nous aurions dû prendre au sérieux le dicton selon lequel le mariage n'est qu'une autre forme de l'amitié. Mais, en fin de compte, il y a toujours eu des Canadiens à se souvenir du proverbe énoncé par Samuel Butler: "Les amitiés d'un homme, comme sa volonté, sont annulées par le mariage.."

Ces considérations, pour et contre, n'ont jamais été éloignés de l'esprit des Canadiens. Ce n'est donc pas une surprise pour nous que l'importance de notre statut d'observateur permanent ait été mise en doute au Canada, comme elle l'est par certains membres de cette Assemblée.

On nous demande si c'est une première démarche vers l'acquisition de la qualité de membre à part entière de l'OEA. Ou cela traduit-il une décision de demeurer en permanence dans une zone périphérique par rapport à l'OEA? Le Canada se contentera-t-il toujours d'observer, sans jamais prendre vraiment part à l'action?

On nous demande aussi pourquoi, après avoir passé l'espace d'une génération à observer les activités de cette organisation, nous n'avons pas encore décidé d'en être membre ou non à part entière.

J'aimerais traiter aujourd'hui plusieurs de ces questions.

Le lien qui nous unit à l'OEA en qualité d'observateur permanent n'a pas besoin d'être interprété comme une première étape du cheminement vers le rôle de membre à part entière, mais comme l'a dit lui-même notre ministre, M. Sharp, nous n'avons aucune objection à ce que certains pays voient la chose de cette manière s'ils le désirent.

Nous nous opposerions toutefois à ce que notre action soit envisagée comme une décision de rester indéfiniment à la périphérie. Tel n'est pas en effet le motif qui l'inspire.

Notre accession au statut d'observateur permanent est motivée précisément par l'objectif énoncé dans l'étude de la politique étrangère canadienne concernant l'Amérique latine. Nous voulons acquérir les connaissances et l'expérience qui permettront au Canada de participer plus pleinement aux affaires de l'hémisphère dont nous faisons partie.

Nous avons évidemment acquis une certaine connaissance de l'OEA au cours des années, mais à une époque de changement dans les relations entre les pays de cette région et dans leurs institutions, nous estimons que nous avons beaucoup plus à apprendre. En fonction de ce besoin, et grâce à notre nouveau statut d'observateur permanent, nous voyons en l'Assemblée une occasion précieuse de parfaire nos connaissances.

Nous estimons avoir accompli certains progrès depuis la dernière assemblée générale de San José dans le renforcement souhaité de nos liens avec plusieurs des institutions interaméricaines les plus importantes.

Le 28 septembre 1971, le Canada a été admis comme membre de plein exercice de l'Organisation panaméricaine de la Santé. Nous espérons jouer un rôle actif et constructif dans les programmes de cette organisation qui a démontré ce qui peut être accompli dans notre hémisphère par le moyen de la consultation, de la coordination et de la coopération.

Tout récemment, en mars de cette année, le Canada a sollicité son admission, à titre de membre à part entière, à l'Institut interaméricain des sciences agricoles et nous espérons que les formalités relatives à notre adhésion seront bientôt conclues.

Nous continuons d'explorer la possibilité de devenir membre à part entière de plusieurs autres organismes interaméricains spécialisés.

Nous espérons aussi enrichir la qualité de la participation canadienne à l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, organisme auquel nous avons adhéré en 1960 et auquel

nous espérons avoir fourni un apport valable l'an dernier lorsque le navire océanographique canadien "Hudson" a effectué la première circumnavigation des Amériques. Nous continuerons de déployer notre activité dans d'autres organismes dont nous sommes membres: l'Institut interaméricain des Administrateurs fiscaux, le Centre d'études monétaires pour l'Amérique latine, l'Institut interaméricain de statistique et l'Union postale des Amériques et d'Espagne.

Le fait que le Canada est intéressé à devenir membre de plein exercice de la Banque interaméricaine de développement est peut-être l'une des meilleures indications de la réorientation de notre politique en Amérique latine. Depuis 1964, le Canada a offert à l'Amérique latine pour 74 millions de dollars de prêts bilatéraux d'aide au développement, par l'intermédiaire d'ententes administratives conclues avec la Banque.

En conséquence, nous en sommes venus à la conclusion que si nous voulions nous associer plus étroitement à l'Amérique latine et réellement participer aux destinées de cet hémisphère, il nous fallait prendre des dispositions plus pratiques et tangibles que celles que comportait antérieurement notre entente avec la Banque. Voilà pourquoi nous voulons devenir membre de plein droit de la Banque interaméricaine de développement. Nous croyons que cette dernière est un instrument majeur d'amélioration des conditions de vie dans cette région, grâce à l'aide qu'elle offre aux nations en matière de développement de leurs ressources, de leurs économies et du mieux-être de leurs sociétés. Cela constitue à nos yeux une part absolument essentielle de la participation accrue et intensifiée du Canada, en sa qualité de nation américaine, à tel point que nous sommes disposés à y consacrer d'importantes ressources.

Les entretiens préliminaires avec la Banque et ses membres se sont terminés à la satisfaction de tous à la fin de mars, et le Canada a immédiatement présenté sa demande officielle d'adhésion. Nous espérons que les formalités de notre accession à la Charte de la Banque seront terminées à temps pour que nous soyons représentés en tant que membre de plein droit à la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque, qui se tiendra à Quito au mois de mai de cette année.

Le Canada versera alors sa contribution au capital ordinaire de la Banque, mais il entend également apporter une importante contribution à son Fonds des opérations spéciales.

Nous sommes heureux de constater que le Président de la Banque interaméricaine de développement a déclaré que notre décision de demander l'adhésion revêtait - et j'emploie ici ses termes - une importance "extraordinaire" dans le cadre du développement économique et social de l'Amérique latine.

Le Canada se place au sixième rang des nations commer-

cantes du monde pour ce qui est du volume total d'exportations. Nous sommes donc réellement conscients de l'importance du commerce dans l'évolution des pays de l'hémisphère. Nous reconnaissons que les pays latino-américains doivent pouvoir compter sur des marchés stables pour écouler leurs produits. Nous souscrivons avec sympathie à leur volonté de diversifier leurs industries secondaires et leurs exportations vers le Canada. Nous concourons avec plusieurs pays à l'étude des marchés au Canada et à l'examen de la capacité de leurs industries à approvisionner notre marché intérieur.

Le Canada appuie le plan général de préférences de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et nous espérons que le programme dont je vous ai parlé favorisera les exportations latino-américaines au Canada.

J'ose dire, Monsieur le Président, que la troisième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui se tiendra ce mois-ci à Santiago du Chili, illustrera clairement notre détermination collective de faire servir le commerce et le développement à l'avantage durable des nations en voie de développement et des nations développées.

La participation canadienne s'est également élargie à l'échelle régionale. Le 3 janvier, notre Ambassadeur à Lima a été accrédité en qualité d'Observateur permanent auprès du Groupe andin. L'an dernier, l'Agence canadienne de Développement international a versé une subvention de \$200,000 à cette organisation régionale pour la conduite d'études destinées à promouvoir la coordination du développement industriel de la région andine.

Nous avons de plus pris des mesures visant à accroître nos relations avec nombre de pays où les intérêts canadiens correspondent étroitement aux intérêts des pays d'Amérique latine. Nous espérons pouvoir, dans la mesure de nos ressources, étendre ces relations bilatérales à d'autres pays et suivant d'autres modes de collaboration. Nous souhaitons que, dans le cadre de relations soigneusement entretenues, - et tout spécialement les éléments de nos relations qui enrichiront les qualités de vie propres aux deux pays intéressés - nous pourrions contribuer à mobiliser les énergies de notre hémisphère.

Le Canada, Monsieur le Président, est conscient de son nouveau rôle au sein de l'Organisation des États américains. Nous assisterons avec grand intérêt et une vive attention aux délibérations de la présente Assemblée générale. Mes collègues et moi-même serons heureux de nous entretenir avec les délégations et les Observateurs permanents des pays membres en vue de nous former une opinion plus juste de l'avenir de l'Organisation.

Le Canada a choisi de s'associer à l'avenir des Amériques et, afin d'éviter toute ambiguïté à ce sujet, je désire en conclu-

sion vous lire quelques lignes tirées de l'Étude de politique étrangère du Canada:

"Parmi les trois solutions qui s'offraient au Gouvernement (laisser croître nos relations avec l'Amérique latine à leur rythme actuel, adopter une politique visant à renforcer ces relations, tant de façon bilatérale que par des organismes du système interaméricain ou de l'ONU, ou encore adhérer à l'OEA en tant que membre à part entière), il fut décidé d'adopter la solution intermédiaire. De cette façon, le Canada pourra développer rapidement ses relations avec les États d'Amérique latine et, tout en connaissant et comprenant mieux les pays et institutions de cette région, se préparer à jouer un rôle plus utile s'il devait un jour prendre la décision de se joindre à l'OEA comme membre à part entière.

Afin de faciliter la mise en oeuvre de cette politique et de permettre au Gouvernement canadien de se tenir au courant de façon systématique des événements qui peuvent l'intéresser, il est convenu que l'on établisse à l'échelon voulu, moyennant l'accord des pays de l'OEA, des rapports officiels entre le Canada et les pays membres de l'OEA."

Ces rapports ont été établis, Monsieur le Président, et le Canada est présent aux assises de l'OEA.